



SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 30149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53 51@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/51/>



Flash Info PES SPECIAL MOUVEMENT du 14 mars 2014

Réunions d'information et permanences sur le Mouvement à l'ESPE et à la Maison des syndicats

Le SE-UNSA de la Marne organise des réunions d'Information Spécial Mouvement à l'ESPE de Reims et à Reims et Chalons En Champagne (Maison des Syndicats Locaux de l'UNSA)

La prochaine date de réunion à l'ESPE :

- Pour le 3^{ème} groupe, le 21 mars de 12h à 13h (Salle RS002)

Réunions d'Information Syndicale :

Le SE-UNSA de la Marne vous propose aussi une 2^{ème} réunion Mouvement (vœux et stratégies) dans nos locaux à la maison des Syndicats à Reims :

- Le mercredi 16 avril 2014 de 9h à 12h
- Le mercredi 16 avril de 14h00 à 16h00 et rendez-vous plus individualisés de 16h00 à 17h00 .
- Le mercredi 7 mai 2014 de 9h00 à 12h00 (période de saisie des vœux)

Ces réunions d'information Syndicale sont déductibles des 108 h hors présence élèves et une attestation de présence vous sera fournie pour l'administration

Prévenir votre IEN (au moins 8 j à l'avance) Modèle de lettre sur le lien suivant

<http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article80>

Permanences Spécial Mouvement :

- Le vendredi 18 avril de 16h00 à 18h00 Maison des Syndicats à Chalons Locaux de l'UNSA.
- Les lundi 27 avril et mardi 28 avril de 10h à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Lien pour signaler votre participation aux réunions d'information syndicale et pour les permanences des 18, 27 et 28 avril. <https://docs.google.com/forms/d/1InCtqskFeSURREyziTAuv7HNvYTC6KEaJQDsEnidQ59M/viewform>

Des permanences auront lieu tous les jours à Reims (Maison des Syndicats, Locaux de l'UNSA) du 5 au 7 mai 2014 de 10h00 à 18h30

Des rendez-vous personnalisés seront aussi possibles pour nos adhérents.



N'hésitez pas à venir à ces réunions ou aux permanences.

Pourquoi ne pas envisager de devenir adhérent ?

Offre de découverte : <http://www.se-unsa.org/spip.php?article6611> Vous bénéficierez de tous les avantages adhérents. L'adhésion est de 60€ pour vous (crédit d'impôt de 66 % de la somme)

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>

N'hésitez pas à nous contacter et nous vous répondrons.



Vos contacts au Se-UNSA :

1^{er} degré > Aline GEERAERTS 06 14 25 31 19 / Jean-Michel ALAVOINE 06 14 25 30 61 / Benoît FOLB 06 14 25 29 64
le vendredi / Jeanne Titus-Carmel le mardi
2nd degré > Patrice BARTHELEMY 06 14 25 29 58 (voie professionnelle) /
Sylvie GANTHIER Lycées-collèges 06 14 25 30 00 /